



Ensemble, pour de vraies hausses de salaires !

AG
Jeudi
31 mars
à 12 h

■ Roularta Media Group vient d'afficher des résultats « radieux » (1) pour 2010. Ses actionnaires vont bénéficier de 6 millions d'euros versés sous forme de dividendes.

La direction de GER, elle, ne propose que des miettes à ses salariés : **0,50 % à 1,5 % d'augmentation***, alors que l'inflation a été de 1,8 % en 2010. C'est indécent !

L'ensemble des syndicats de GER sont d'accord pour dire qu'on est très loin du compte. Mais il ne faut pas en rester aux protestations verbales. Comme l'ont déjà fait avec succès les salariés des groupes Mondadori et Prisma (2), mobilisons-nous pour obtenir de vraies augmentations de salaires. **C'est possible si toutes les organisations de GER s'y mettent.**

Battons-nous pour :

150 euros pour les bas salaires (moins de 2 000 euros mensuels),

100 euros pour les salaires au-dessus de 2 000 euros

■ Le SNJ, SUD et FO proposent à tous les salariés et aux autres syndicats de participer à une **réunion d'information et de mobilisation, le jeudi 31 mars à 12 heures, salle du sixième étage**

(1) Extrait du communiqué publié le 21 mars sur le site Trend.be

« Roularta affiche un résultat 2010 radieux, avec une flambée de son bénéfice net courant et la progression de tous ses titres, en particulier de ses sites Internet. Roularta a clôturé son exercice 2010 sur un chiffre d'affaires de 710 millions, en progression de 2,2%. Le résultat net du groupe, lui, s'est affiché à 30,9 millions d'euros, à comparer à la perte de 4,2 millions qui avait marqué l'exercice 2009. La division médias imprimés (presse gratuite, journaux et magazines) a vu son chiffre d'affaires progresser de 0,9%, à 544,9 millions d'euros tandis que son résultat net est passé d'une perte de 16,8 millions à un bénéfice de 12,1 millions d'euros. » (à noter la hausse spectaculaire de la rentabilité du groupe, due pour l'essentiel, aux efforts fournis par les salariés, ayant subi austérité salariale, diminution des effectifs, dégradation des conditions de travail et diminution du nombre de jours de RTT).

(2) Les 1000 salariés de la filiale française de Mondadori (Grazia, Télé Star, Closer, 344 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010) ont obtenu des augmentations de salaire de 1,35 % à 4,1% applicables à 70 % des salariés correspondant à une augmentation de 2,66 % de la masse salariale. Ils ont également obtenu une prime d'intéressement de 300 euros.

Ci-contre, un extrait du tract distribué au Groupe Prisma dont les salariés ont obtenu 106 euros brut pour les salaires inférieurs à 3 000 euros et 70 euros pour les salaires compris entre 3 000 et 4 500 euros, avec un complément rétroactif de 36 euros en cas de stabilité du chiffre d'affaires en fin d'année. Les salariés de Prisma ont aussi obtenu des mesures de rattrapage salarial pour les bas salaires et pour les salariés n'ayant pas eu d'augmentation depuis cinq ans.

* <http://snjexpress.hautetfort.com>

Les syndicats de Prisma Presse CGT, SNJ et FO

LE COURAGE PAIE !

Il aura fallu quatre jours de grève et cinq de conflit pour que la direction entende -enfin- les revendications des salariés et réponde à leurs attentes. Deux cent cinquante à trois cents d'entre vous ont débrayé, occupé les locaux des titres, sont montés à l'étage de la direction. Et c'est en montrant leur détermination qu'ils ont obtenu une augmentation générale sans précédent. Ils méritent la reconnaissance de tous !

Il y a moins d'une semaine, et après cinq réunions infructueuses, la direction remerciait les salariés de tous leurs efforts en octroyant gracieusement 36 € aux plus démunis, 68 aux mieux portants. Le 9 mars à 13h, les efforts de tous au quotidien sont soudainement mieux récompensés :

La direction s'en paye deux tranches :
Les salaires mensuels brut inférieurs à 3000 €, seront augmentés de 106 € brut payables dès mars. Ceux entre 3001 et 4500 €, de 70 € dès mars, auxquels s'ajouteront 36 € en décembre si Prisma réalise un chiffre d'affaires égal au précédent. Deuxième augmentation hypothétique donc pour cette tranche salariale et rétroactive.

En ce qui concerne la tranche salariale haute, augmentations de 2,3 % à 3001 €, 2 % à 3500 €, 1,75 % à 4000 €, et 1,5 % à 4500 € brut.

Séquestration des jours de grève
Sur les quatre jours de grève, la direction dit n'avoir recensé que 150 grévistes. Jusqu'à deux jours de grève, les journées seront décomptées de la paie de mars. Au-delà, elles pourront -à la demande du gréviste- être "échangées" contre des journées de RTT ou de congés payés.

Pertes et profits
Les avancées sont considérables, tant par les montants versés, que par la couverture de l'inflation dans la plupart des cas. Pour la première fois, les disparités salariales ne

Ne plus crever le plancher ?